

N°	1	7	9
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA
BRESLE**

OBJET :	L'an deux mil neuf Le lundi 26 octobre à 10h, les membres du conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de M. PECQUERY.
- Renouvellement du CAE de Mme OUALLET (assistante administrative)	Etaient présents ce jour : Mme GAOUYER, MM. AUBRY, BIGNON, DECORDE, DUHAMEL, LOIN, MAQUET, PECQUERY, SENEAL. Absents excusés : Mme HUREL, MM. ARCILLON, JACOB, JUMEL, MAUGEZ, VANSEVENANT (pouvoir à M. Pecquery)
DATE DE LA CONVOCATION :	<u>- Renouvellement du contrat de travail de Mme OUALLET</u> M. PECQUERY signale que le contrat de travail de Mme OUALLET, expirera au 31/12/09. Dans l'hypothèse où le Conseil ne se réunisse pas d'ici cette période et soulignant sa satisfaction dans le travail fourni, il préconise de reconduire ce contrat.
24 septembre 2009	<i>Le Conseil, après avoir entendu les propos du Président :</i>
NOMBRE DE DELEGUES :	<ul style="list-style-type: none"> • autorise le Président à signer la convention entre l'ANPE pour le compte de l'Etat et l'Institution Bresle ainsi que le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) pour une durée de 12 mois en vue de satisfaire des besoins collectifs non satisfaits en matière de secrétariat comptabilité dotée d'une durée hebdomadaire de travail égale à 35h à compter du 01 janvier 2010 et dont la rémunération sera versée sur la base d'un taux horaire égal à 127% du SMIC, • autorise le Président à souscrire une convention et un contrat d'accompagnement dans l'emploi.
En exercice	15
Présents	9
Votants	10
	Les dépenses correspondantes seront imputées sur le chapitre 64 du budget 2010 de l'Institution.

Pour extrait conforme,

Le Président de l'Institution,

Jacques PECQUERY